



**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU ROCHER-PERCÉ
MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS**

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière-trésorière adjointe de la susdite municipalité :

Qu'il y aura séance ordinaire, du conseil municipal, le 13 novembre 2023 à 19 heures à la salle communautaire de la Maison Legrand située au 494, route 132 à Port-Daniel;

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

- **Permettre la construction d'un garage à plus de 80% de la superficie au sol du bâtiment principal, situé au 18, route 132 ouest à Gascons (lot 6035940);**
- **Permettre la construction d'un garage d'une hauteur de 6.4 mètres situé au 18, route 132 Ouest à Gascons (6035940) alors que la réglementation en vigueur autorise une hauteur maximale de 6 mètres.**

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Port-Daniel-Gascons, ce 25^e jour du mois d'octobre 2023.

Mélissa Castilloux Allain
Greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mélissa Castilloux Allain, greffière-trésorière adjointe, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus conformément à la loi, le 25 octobre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 25 octobre 2023.

Mélissa Castilloux Allain
Greffière-trésorière adjointe